

Présentation des réponses et modifications pour approbation – Modification de droit commun n°1 – PLUi EST

En vert : demandes intégrées ou maintenues après les avis PPA, des communes et les avis du public

En rouge : demandes non intégrées après les avis PPA, des communes et les avis du public

1) Avis des Personnes Publiques Associées (PPA)

Avis de la Chambre d'Agriculture

Avis favorable

Avis de l'ARS

Avis favorable

Remarques de l'ARS

Orientation d'Aménagement et de Programmation : Le document comporte encore quelques références aux 2 OAP de Villy-Bocage. Il conviendra de les supprimer (pages 2 ; 220 ; 221)

Réponses apportées par Pré-Bocage Intercom

Suite à cet avis, les Orientations d'Aménagement et de Programmation ont été ajustées pour supprimer les dernières références aux OAP n°20 et 21 de Villy-Bocage.

	<u>Commune de Gavrus</u>
Avis sans remarques	
Avis favorable	<u>CCI</u>

2) Remarques du public

a. Registre de la commune de Villy-Bocage

Registre – Déposition de Mme Sylvie CLEMENT D’HUARD, Conseillère municipale à Monts-en-Bessin, qui émet des remarques générales sur le PLUI EST ; à savoir qu’elle s’étonne que l’on n’est pas prévu une bande de 5 mètres autour ou derrières certains bâtis anciens pour permettre un agrandissement et pour optimiser ces anciens bâtis.

Réponse de Pré-Bocage Intercom :

Cette question ne rentre pas le champ de la présente procédure.

Registre – Déposition de Mme Sylvie LUBIN MAQUAIRE, Adjointe au Maire de la commune de Villy-Bocage, qui s’étonne qu'un ancien garage ne puisse être remis en activité, trouve dommage de ne pouvoir construire un bâtiment de stockage pour un artisan sur sa parcelle et qui est surprise de ne pas pouvoir faire un lotissement près d'une habitation.

Réponse de Pré-Bocage Intercom :

Ces questions ne rentrent pas le champ de la présente procédure.

b. Registre de la communauté de communes Pré-Bocage Intercom

Aucune observation portée.

c. Registre dématérialisé

Aucune observation portée.